

Porter à connaissance en site Natura 2000

« Basse vallée du Célé » FR 7300913

Dossier suivi au Parc-Géoparc par Dominique ROMBAUT et Agnès LIEURADE –
août 2026

Nature du projet :

- Mise en place d'une pépinière en agriculture biologique
- N'ayant pas accès au cours d'eau, le porteur de projet souhaite faire un forage pour pouvoir assurer l'irrigation de la pépinière

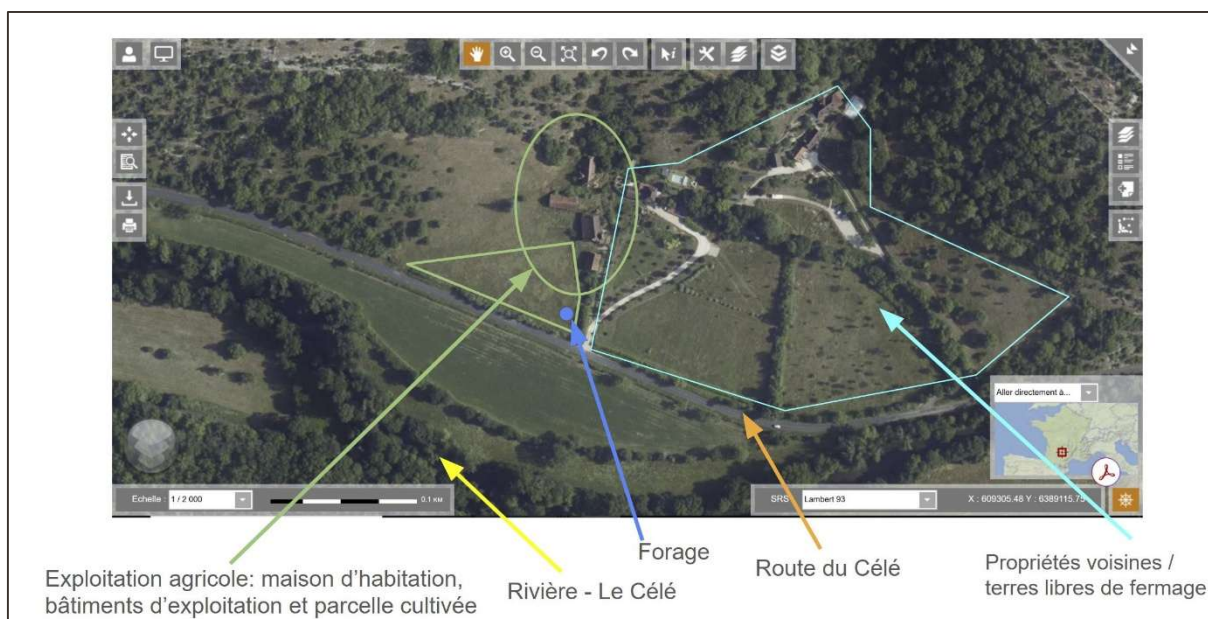
Contexte et récapitulatif du projet :

Nom du porteur de projet : Henri Charlat

Nom de la commune : Espagnac-Sainte-Eulalie, Lieu-dit Vieilles vignes

Cartes avec localisation du projet :



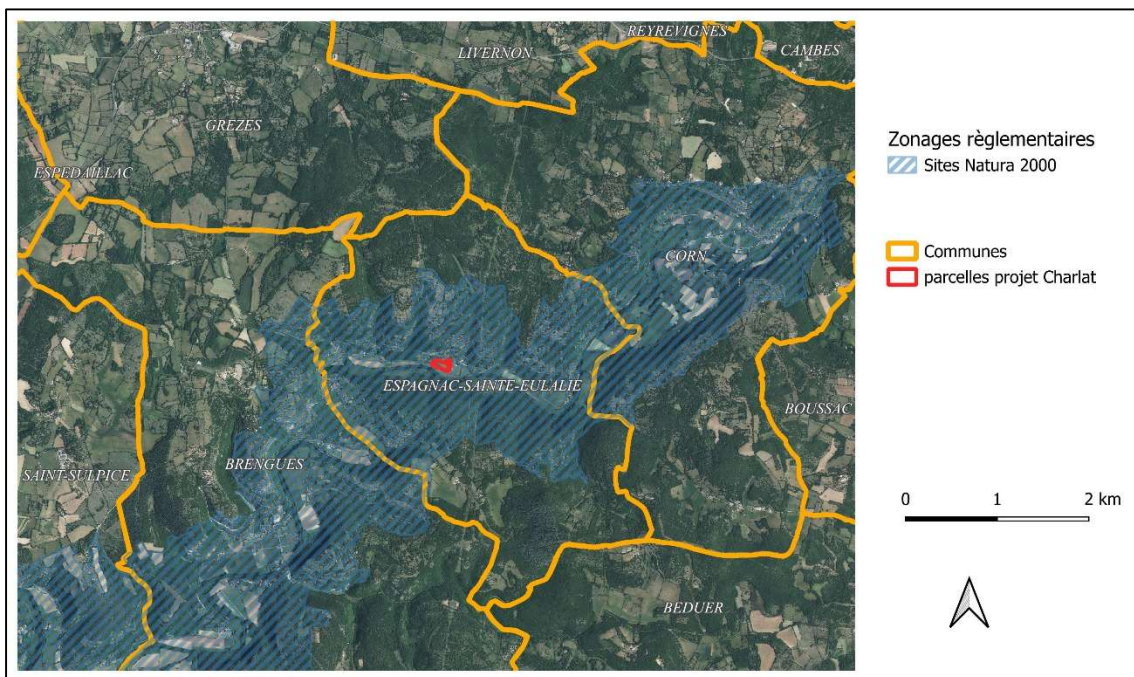


- Projet de forage sur parcelle A0061 : volume annuel valeur haute à prélever de 5790 m³
- Mise en culture d'une partie de la parcelle A0061 avec l'implantation de deux serres de 270 m² chacune (l'une en 2027 l'autre en 2030)
- Maison d'habitation et bâtiments d'exploitation agricole en parcelle A0408 : présence de deux granges déjà existantes, utilisables comme atelier de réparation, atelier de conditionnement, stockage du matériel et des fournitures

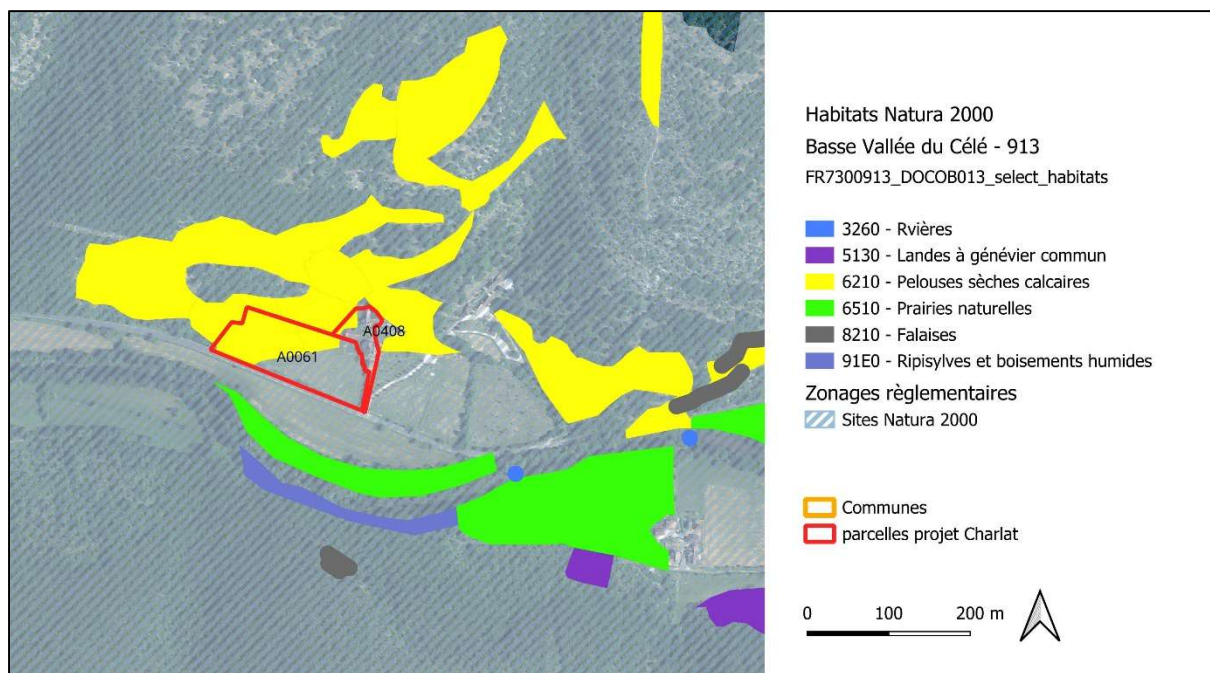
L'objectif est de cultiver des essences indigènes (Végétal Local) en partie, en ajoutant une gamme d'arbres fruitiers rustiques et des végétaux pour le paysage (vivaces, arbustes et arbres). Les espèces exotiques envahissantes seront évitées.

Porter à connaissance (lié aux habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire) :

- Le projet est entièrement concerné par le site Natura 2000 « Basse vallée du Célé » FR 7300913



- Carte des habitats naturels d'intérêt communautaire



- Habitats et espèces concernés directement ou indirectement par le projet

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	6210
Rivières des étages planitiaires à montagnards avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	3260
Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	6510

Tableau 1. Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire inscrits au Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 présents sur le projet ou à proximité (cf. cartographie habitats Natura 2000 Docob)

1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	Présence potentielle
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	Présence potentielle
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Présence ancienne avérée
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Présence ancienne avérée
1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	Présence potentielle
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Présence potentielle
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Présence potentielle
1307	<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	Présence potentielle
1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreiber	Présence potentielle
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	Présence potentielle
1078	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	Présence potentielle
1036	<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide	Présence potentielle
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	Présence potentielle
1046	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	Présence potentielle

Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire inscrits au Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 présentes ou potentiellement présentes sur le terrain du projet

Le Petit et le Grand Rhinolophe ont été notés dans un bâtiment de la parcelle A0408.

La Gomphe de Graslin a été signalée au niveau de la rivière Célé, au sud de la parcelle A0061.

Autres espèces remarquables identifiées dans les environs proches (environ 500 m) :

<i>Falco peregrinus</i>	<i>Faucon pèlerin</i>
-------------------------	-----------------------

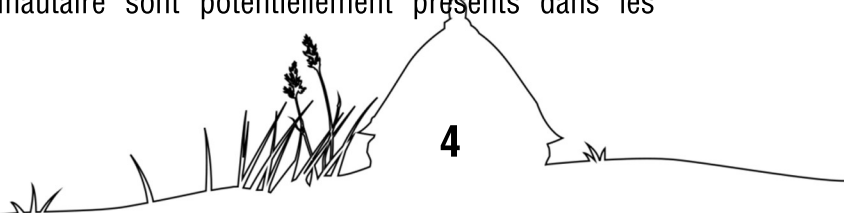
Impacts potentiels du projet sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire :

La partie destinée à la culture (triangle vert à l'ouest de la deuxième carte) se situe en dehors d'une pelouse cartographiée dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectif.

Une visite rapide de terrain a permis d'observer une végétation pouvant correspondre à une pelouse dégradée, paucispécifique. Le triangle destiné à l'élevage des arbres ne devrait donc pas impacter directement d'habitat d'intérêt communautaire.

En revanche, le secteur de présence de travaux et de culture peut être un lieu de nourriture et de reproduction pour les insectes pollinisateurs notamment.

Des gîtes à chiroptères d'intérêt communautaire sont potentiellement présents dans les bâtiments.



Préconisations :

Il est préconisé d'utiliser des espèces locales (la marque Végétal local est à privilégier) ou indigènes sur le territoire.

L'utilisation d'espèces exotiques envahissantes est à exclure. Les Listes biogéographiques des plantes exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes d'Occitanie (Turpin et Dao) sont consultables en ligne : <https://cloud.cen-occitanie.org/index.php/s/x66sdigfiLmWsgj>

Le site du Conservatoire botanique peut aussi être utile pour apporter aussi des éléments de connaissance sur l'indigénat des espèces : <https://lobelia-cbn.fr/consulter/carte>

La mise en place de méthodes de culture permettant l'expression de la végétation spontanée est également à privilégier :

- maintien de bandes enherbées naturelles (non semées) en permettant la floraison des espèces pour favoriser les pollinisateurs ;
- si possible, mettre en place une agriculture de conservation des sols ;
- limiter au maximum les intrants.

Par ailleurs, la conservation des gîtes potentiels à chiroptères est à intégrer, le cas échéant, dans le projet de restauration des bâtiments.

Le Parc-Géoparc se tient à disposition pour l'accompagnement du porteur de projet lors de la mise en œuvre du projet et des travaux.

